



## AVIS PUBLIC

**AVIS** est par les présentes donné, que la séance ordinaire du Conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du **LUNDI 2 MARS 2015** est reportée au **JEUDI 12 MARS 2015 à 19 H 30** à la salle Pierre-Paiement sise au 13, rue Chauret à Sainte-Geneviève.

L'ordre du jour de cette séance sera disponible à la mairie d'arrondissement ainsi qu'au point de services de Sainte-Geneviève aux heures normales d'ouverture des bureaux à partir du 11 mars 2015.

**DONNÉ à Montréal**  
**Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève,**  
**ce vingt-cinquième jour du mois de février deux mille quinze.**

---

M Saâd Moumni  
Secrétaire d'arrondissement

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire d'arrondissement, certifie que l'avis ci-dessus a été publié dans un journal local le vingt-cinquième jour du mois de février deux mille quinze et qu'une copie a été affichée au bureau d'arrondissement le vingt-sixième jour du mois de février deux mille quinze.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce vingt-sixième jour du mois de février deux mille quinze.

---

M Saâd Moumni  
Secrétaire d'arrondissement